



L'activité économique alsacienne toujours à la peine au deuxième trimestre

La morosité persiste pour l'économie alsacienne au deuxième trimestre 2015. L'ensemble des indicateurs conjoncturels est toujours mal orienté hormis pour le tourisme et pour les défaillances d'entreprises, en léger recul.

L'emploi salarié se dégrade pour le deuxième trimestre consécutif alors qu'il progresse au niveau national, avec pour conséquence une perte de 3 500 emplois régionaux sur un an. Les secteurs de l'industrie et de la construction restent particulièrement affectés et l'intérim connaît une baisse sensible. Le taux de chômage est stable, mais la demande d'emploi continue de progresser. La création d'entreprises est altérée par les micro-entrepreneurs, mais les créations d'entreprises classiques repartent à la hausse tandis que les défaillances sont en repli ce trimestre.

Corinne Challand, Nicolas Deboudt, Marie-José Durr, Marie-Laure Kayali, Philippe Marchet, Insee

Rédaction achevée le 22 octobre 2015

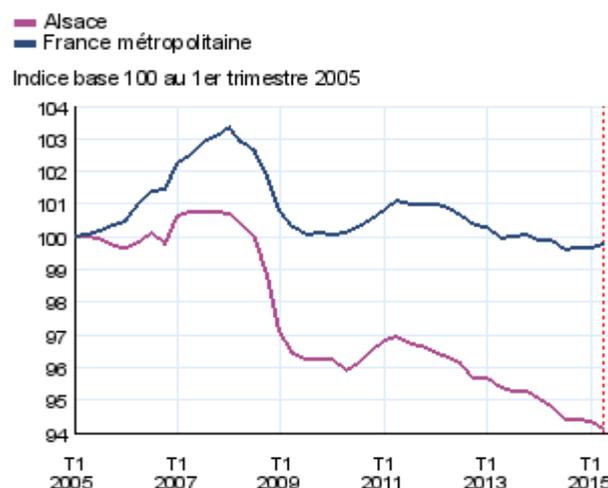
Tendance accentuée à la baisse pour l'emploi

Au deuxième trimestre 2015, l'emploi salarié marchand non agricole se dégrade encore plus fortement qu'au trimestre précédent en Alsace (- 0,3 %, soit 1 200 emplois supprimés). Sur un an, la région perd 3 500 emplois. En France métropolitaine, l'emploi progresse très légèrement (+ 0,2 %). Qu'il soit orienté à la baisse ou à la hausse, l'emploi évolue moins favorablement en Alsace qu'au niveau national dans tous les grands secteurs d'activités. L'industrie et la construction enregistrent des baisses plus importantes. L'emploi régresse dans le commerce et stagne dans le tertiaire marchand (y compris intérim) alors qu'il augmente à l'échelon national. (figure 1).

Le repli de l'emploi industriel est plus élevé qu'au premier trimestre (- 0,5 %, soit 650 emplois de moins) et plus marqué dans le Haut-Rhin (- 1,0 %) que dans le Bas-Rhin (- 0,2 %). Dans la construction, plus de 500 emplois (- 1,2 %) ont été supprimés dans le Haut-Rhin comme dans le Bas-Rhin (respectivement - 1,4 % et - 1,0 %). Dans le commerce, l'emploi se stabilise après un premier trimestre en nette diminution, alors qu'il progresse en France métropolitaine (+ 0,2 %). Les services marchands (hors intérim) sont les seuls à créer des emplois ce trimestre (+ 0,2 %), grâce notamment au secteur du transport (+ 1,0 %, soit 350 emplois créés) (figure 2).

L'emploi intérimaire baisse sensiblement (- 2,1 %, 400 emplois de moins) et plus particulièrement dans le Haut-Rhin (- 3,7 %) (figure 3).

1 Évolution de l'emploi salarié marchand

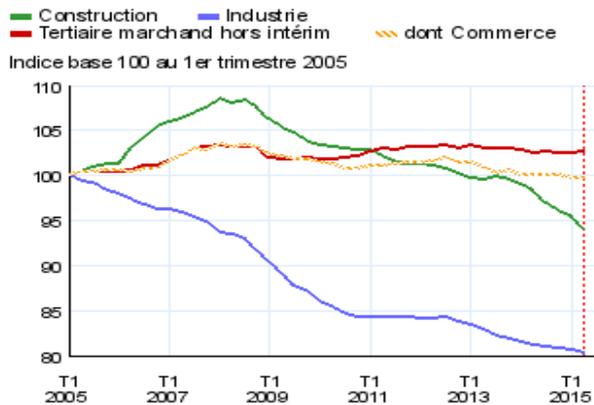


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emploi.

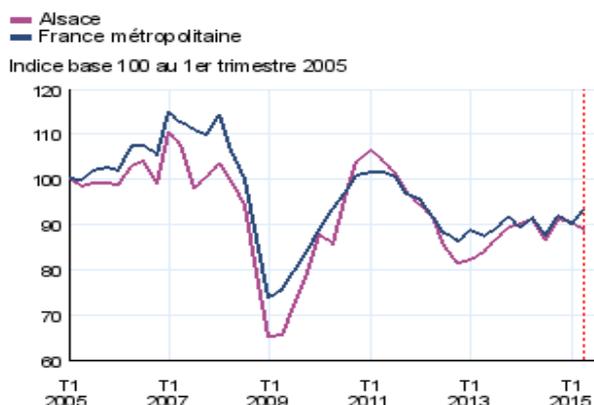
2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Alsace



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.
Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution de l'emploi intérimaire



Champ : emploi en fin de trimestre ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Taux de chômage stabilisé mais demandeurs d'emplois en hausse

Au deuxième trimestre 2015, le taux de chômage est resté stable en Alsace à 9,2 %, dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (respectivement 8,8 % et 9,8 %), ainsi qu'en France métropolitaine (10,0 % de la population active). En revanche, le chômage sur un an est orienté à la hausse dans la région (+ 0,2 point), le Bas-Rhin (+ 0,3 point) et le Haut-Rhin (+ 0,2 point) (figure 4).

Ce trimestre, le chômage diminue légèrement dans la zone d'emploi de Mulhouse (- 0,1 point), augmente dans celles de Saint-Louis et de Saverne (+ 0,1 point) et reste constant dans les six autres zones d'emploi. Il s'échelonne de 6,2 % dans la zone d'emploi de Wissembourg à 11,4 % dans celle de Mulhouse. Sur un an, le taux de chômage recule dans la zone d'emploi de Molsheim-Obernai (- 0,1 point) mais progresse dans toutes les autres et plus fortement dans celles de Strasbourg et de Saint-Louis (+ 0,3 point chacune).

Fin juin, le nombre de demandeurs d'emploi augmente quelle que soit la catégorie. L'Alsace compte 149 080 demandeurs d'emploi de catégorie ABC dont 99 670 de catégorie A (n'ayant exercé aucune activité). Le chômage s'accroît davantage dans le Bas-Rhin (+ 2,9 %) que dans le Haut-Rhin (+ 2,4 %).

Ce trimestre, le chômage des jeunes et des seniors accélère au même rythme de 3 % après une stabilité enregistrée pour les jeunes le trimestre dernier.

Le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît dans le secteur de l'industrie, des services et du commerce. Il reflue dans ceux de la construction et de l'agriculture.

Dans le même temps, le chômage de longue durée continue de s'intensifier : 64 780 personnes sont à la recherche d'un emploi

depuis plus d'un an, soit 43,5 % des demandeurs d'emploi en Alsace pour 44,1 % en France métropolitaine. Sur un an, cette part progresse plus rapidement au niveau national que dans la région (+ 1,6 point pour + 0,7 point).

Au cours du deuxième trimestre, 17 420 offres d'emplois ont été proposées par Pôle emploi, soit 900 emplois de moins (- 5 %) qu'au trimestre précédent. Au niveau national, les offres progressent en revanche de 10 000 postes (+ 1,6 %) sur la même période. Sur un an, les offres s'accroissent de 0,5 % en Alsace et de 1,7 % en France métropolitaine.

4 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Permis de construire toujours moins nombreux

Le nombre de permis de construire poursuit sa baisse au deuxième trimestre 2015. Il s'établit à 11 700 logements, soit un recul de 9,3 % par rapport au cumul annuel pris trois mois plus tôt. En France métropolitaine, le cumul des autorisations délivrées est en très légère augmentation (+ 0,5 %).

En glissement annuel, le nombre de permis en Alsace reste cependant en hausse (+ 11,3 %), grâce aux logements individuels groupés (+ 18,2 %) et aux logements collectifs (+ 14,3 %). Les autorisations progressent dans les deux départements, mais plus rapidement dans le Haut-Rhin (+ 34,6 %) que dans le Bas-Rhin (+ 4,5 %). Au niveau national, le nombre de permis de construire est en recul de 6,1 % (figure 5).

Entre juillet 2014 et juin 2015, 10 800 logements ont été mis en chantier, soit une diminution de 2,6 % par rapport au cumul annuel mesuré trois mois plus tôt, essentiellement due aux logements collectifs (- 3,6 %). Toutefois, sur un an en cumul annuel, la progression du secteur de l'habitat collectif (+ 21,2 %) préserve le dynamisme régional (+ 11,3 %). Les mises en chantier diminuent dans le Bas-Rhin de 3,4 % et augmentent d'autant dans le Haut-Rhin (figure 6).

En France métropolitaine, 330 600 constructions ont débuté, soit un repli de 1,4 % ce trimestre et de 4,5 % sur un an.

Le marché des locaux à usage non résidentiel n'est pas mieux orienté. Les autorisations de construction sont en baisse de 2,5 % ce trimestre par rapport au cumul annuel mesuré trois mois plus tôt et de 14,0 % sur un an. Sur la même période, le nombre de mises en chantier recule fortement (- 12,0 %) mais la baisse est moins sensible en glissement du cumul sur une année (- 2,8 %).

« Avertissement - Construction de logements en date réelle »

À compter de février 2015, de nouveaux indicateurs construits à partir de la base Sit@del2 sont diffusés afin d'améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements neufs. Ces nouveaux indicateurs visent à retracer, dès le mois suivant, les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ils offrent une information de meilleure qualité que les données en date de prise en compte diffusées jusqu'à présent. Ces nouveaux indicateurs mensuels sont des séries cumulées sur 12 mois.

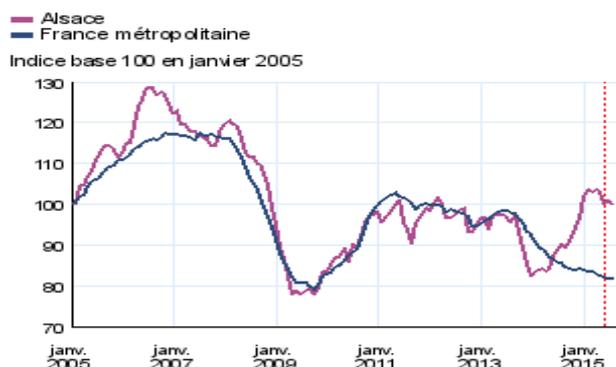
5 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois. Le dernier mois représenté est le mois d'août 2015.

Source : SoeS, Sit@del2.

6 Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois. Le dernier mois représenté est le mois d'août 2015.

Source : SoeS, Sit@del2.

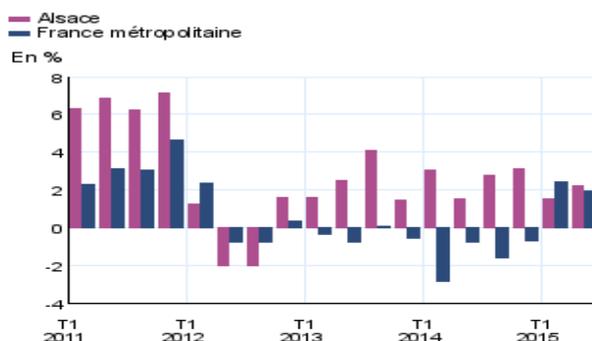
Un assez bon printemps touristique

Au deuxième trimestre 2015, les hôtels alsaciens ont comptabilisé 1,8 million de nuitées, soit 2,2 % de plus par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente (+ 1,9 % en France métropolitaine). La progression a été identique pour les nuitées françaises et les nuitées étrangères. Les plus fortes hausses sont réalisées grâce à la Belgique (+ 6,8 %), à la Suisse (+ 9,5 %) ainsi qu'aux États-Unis (+ 11,7 %). En revanche, les nuitées des visiteurs en provenance d'Italie, du Royaume-Uni et de Russie sont en net recul (- 11,1 %, - 14,6 % et - 24,7 %).

Toutes les zones touristiques ont profité de cette embellie, à part la Plaine d'Alsace, en baisse de 7,7 % ce trimestre par rapport à l'an dernier. Le mois d'avril a connu une légère hausse de la fréquentation (+ 0,6 %), suivi d'un bon mois de mai (+ 6,9 %) et s'est terminé sur un mois de juin en léger recul (- 0,9 %). Ce dernier est uniquement dû à une moindre fréquentation étrangère, en particulier européenne (- 5,1 %), notamment en provenance d'Allemagne, de Suisse, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Italie.

Les établissements indépendants, qui totalisent 57 % des nuitées, continuent de perdre du terrain face aux hôtels de chaîne (- 7,5 % contre + 19,3 %). Le taux d'occupation des chambres s'élève à 59,8 %, ce qui reste comparable à celui du même trimestre de l'année précédente. Il augmente au fil des mois en passant de 52,9 % en avril à 61,1 % en mai et à 65,3 % en juin.

7 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Notes : données trimestrielles brutes. Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1. Suite au changement de classification début 2014, les données 2011 à 2013 ont été réétalonnées.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Les immatriculations de micro-entrepreneurs poursuivent leur recul

Au cours du deuxième trimestre 2015, en Alsace, 2 753 entreprises ont été créées (données CVS). Par rapport au premier trimestre, le nombre de créations est en baisse (- 4,9 %). Comme pour la période précédente, ce résultat est lié à la très forte diminution du nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs (- 20,8 %). Sur un an, la baisse atteint 38,2 %, soit 640 créations de moins sous ce régime. À l'inverse, les créations classiques sont en hausse (+ 8,2 %).

Au niveau national, le nombre d'immatriculations (y compris micro-entrepreneurs) recule de 4,4 % au deuxième trimestre et de 5,3 % sur un an.

En données brutes, les immatriculations d'entreprises régressent ce trimestre dans le Haut-Rhin (- 15,1 %) et dans le Bas-Rhin (- 10,9 %). Dans la région, les créations d'entreprises augmentent uniquement dans le secteur des activités immobilières, aussi bien par rapport à la période précédente (+ 4,4%) qu'en glissement annuel (+ 28,4%). Sur un an, les secteurs de la construction et « Commerces, transports, hébergements et restauration » contribuent le plus à la dégradation des résultats avec un recul respectif de 33,7 % et de 17,8 %.

En France métropolitaine, le mouvement va dans le même sens mais est moins marqué qu'en Alsace (- 9,7 % sur un trimestre et - 4,7 % sur un an).

8 Créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

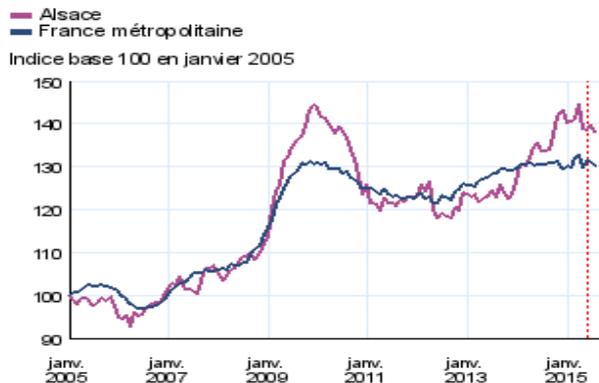
Note : les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime de micro-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Moins de défaillances d'entreprises

En Alsace, un peu plus de 1 700 entreprises ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire entre juillet 2014 et juin 2015, soit une baisse de 2,0 % par rapport au cumul annuel pris trois mois plus tôt. Si le nombre de défaillances recule dans les deux départements sur la même période, il progresse cependant de 3,8 % par rapport au cumul annuel pris un an plus tôt dans le Bas-Rhin. En France métropolitaine, le nombre de défaillances diminue de 0,6 % sur le trimestre mais augmente de 0,9 % sur un an (figure 9).

9 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 12 octobre 2015, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois. Le dernier mois représenté est le mois d'août 2015.
Source : Fiben, Banque de France.

Croissance soutenue dans le Bade-Wurtemberg grâce à l'industrie

Au deuxième trimestre 2015, la croissance allemande reste solide : le PIB allemand a progressé de 0,4 % par rapport au premier trimestre, comme dans la zone euro (ZE à 19) et dans l'Union européenne (UE à 28), après le léger fléchissement du trimestre dernier. Comparée au même trimestre de l'année précédente, la hausse de la croissance atteint 1,6 point. Les exportations, en hausse de 2,2 % (+ 6,6 % sur un an), sont le principal soutien à l'activité économique allemande, alors que les importations ont ralenti (+ 0,6 %). Au total, le solde des échanges extérieurs contribue de 0,7 point à la croissance. La consommation des ménages a crû faiblement de 0,2 % ainsi que les dépenses de l'État (+ 0,3 %). En revanche, les investissements ont diminué de 0,4 % par rapport au premier trimestre de l'année, principalement dans la construction (- 1,2 %), réduisant ainsi le PIB de 0,4 point.

Au deuxième trimestre 2015, 42,8 millions d'actifs occupent un emploi en Allemagne, soit une augmentation de 175 000 personnes (+ 0,4 %) par rapport au deuxième trimestre 2014. On observe toutefois une hausse plus importante entre les deux premiers trimestres 2015 avec + 0,9 %. Sur un an, ils progressent notamment dans les services aux entreprises (+ 2,0 %), le secteur de l'éducation et de la santé (+ 0,9 %) et le commerce (+ 0,3 %). Dans l'industrie, les effectifs n'augmentent que de 0,2 % et diminuent de 0,8 % dans la construction. L'Allemagne détient le taux de chômage le plus bas parmi les États membres de l'UE à 28. Il est de 4,7 % fin juin 2015, soit 0,3 point de moins qu'en juin 2014 contre 9,6 % dans l'Union européenne (UE à 28) et 11,1 % dans la zone euro (ZE à 19).

Avec + 2,3 %, la croissance dans le **Bade-Wurtemberg** reste soutenue au deuxième trimestre 2015, après un premier trimestre vigoureux (+ 2,0 %). Sur les six premiers mois de 2015, elle atteint

même + 3,1 % par rapport à la même période de 2014 (+ 1,4 % au niveau national), soit la plus forte du pays. L'industrie manufacturière, très performante, est le moteur essentiel à l'économie du land. En effet, elle y contribue à près d'un tiers (32,5 %). La forte hausse des commandes dans l'industrie au second trimestre (+ 6,4 % par rapport au trimestre précédent) est principalement due à la demande étrangère. Au cours du premier semestre 2015, elles ont progressé de 9 % : + 3 % pour les commandes nationales et + 12,9 % pour les commandes internationales. Sont concernées par la hausse, l'industrie automobile (+ 18,1 %), la fabrication de machines et équipements (+ 6,8 %) et la chimie (+ 6,6 %). Depuis le début de l'année, le volume de la production industrielle ne cesse d'augmenter : + 6,6 % en juin 2015 comparé à juin 2014, principalement des biens d'investissements (+ 9,6 %) et des biens intermédiaires (+ 5,1 %). Dans le même temps, le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie manufacturière a crû de 9,4 %, soutenu par les échanges internationaux très dynamiques (+ 12,2 %). Grâce à la situation économique très favorable du land, l'industrie continue d'embaucher et atteint 1,106 million d'actifs en juin 2015, soit + 1,1 % par rapport à juin 2014. Fin juin 2015, le chômage au sens du BIT a légèrement reculé et concerne 4,7 % de la population active contre 5,0 % fin juin 2014.

Au premier semestre 2015, le produit intérieur brut de la **Rhénanie-Palatinat** a progressé de 1,2 % par rapport au premier semestre 2014. La croissance du land est soutenue par l'industrie, dont le chiffre d'affaires est en hausse de 1,4 %, mais surtout par les services (+ 3,1 %), qui représentent 65 % de la valeur ajoutée brute globale. Toutefois, la production industrielle a augmenté de 9 % sur un an, en lien avec la demande mondiale. Avec 26 milliards d'euros, les exportations s'améliorent (+ 10,0 %) grâce notamment à l'industrie pharmaceutique (+ 23,7 %), les produits métalliques (+ 20,4 %) et l'automobile (+ 17,9 %). Les importations sont moins dynamiques avec + 6 %. Le taux de chômage est de 5,0 %, soit - 0,2 point sur un an.

En **Suisse**, le PIB a progressé de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, grâce à la bonne tenue de la balance commerciale. En effet, les exportations de biens (sans objets de valeur et commerce de transit) ont légèrement augmenté de 0,5 %, alors que les importations ont reculé de 3,6 % comparées au premier trimestre 2015. Les dépenses des ménages (+ 0,3 %) et des administrations publiques (+ 0,2 %) ont également apporté un soutien à la croissance, de même que les investissements en biens d'équipement (+ 1,5 %) et la construction (+ 0,1 %). La Suisse compte 4,244 millions d'emplois au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 1,2 % sur un an (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent). L'emploi a augmenté uniquement dans le tertiaire (+ 1,6 %) et a reculé dans l'industrie (- 0,3 %), comme dans la construction (- 0,1 %). 577 000 emplois sont enregistrés en Suisse du Nord-Ouest, soit en augmentation de 0,4 % en comparaison annuelle, mais en net repli par rapport au premier trimestre 2015 (- 0,7 %). Le nombre de frontaliers résidant en Alsace (sont exclus les frontaliers de nationalité suisse) et travaillant dans les cinq cantons de la Suisse du Nord-Ouest augmente de 3,0 %, entre les deuxièmes trimestres 2014 et 2015. Le taux de chômage suisse au sens du Bureau International du Travail (BIT) a baissé, et atteint 4,2 % au deuxième trimestre 2015 contre 4,4 % un an auparavant. Celui de la Suisse du Nord-Ouest recule de un point à 3,1 %.

En France, la demande reste bien orientée, mais l'activité progresse par à-coups

En France, l'activité a calé au deuxième trimestre (0,0 % après + 0,7 %), du fait notamment du décrochage de la production industrielle qui s'est poursuivi jusqu'au début de l'été. Au second semestre, la consommation des ménages retrouverait une croissance en phase avec les gains de pouvoir d'achat, lequel accélérerait nettement sur l'ensemble de l'année (+ 1,7 %). Leur investissement en logement continuerait cependant de peser sur l'activité. Après une hausse au premier semestre, l'investissement des entreprises accélérerait modérément au second semestre, avec la hausse de leurs marges et un accès au crédit facilité par les mesures de politiques monétaires. Au total, au-delà des à-coups trimestriels, l'activité progresserait au second semestre (+ 0,2 % puis + 0,4 %) à un rythme comparable à celui du premier semestre. En moyenne annuelle, la croissance serait de + 1,1 %, après + 0,2 % en 2014. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi, qui serait rehaussé de 120 000 postes en 2015. En conséquence, le taux de chômage se stabiliserait, à 10,3 % de la population active fin 2015.

Au niveau international, le climat conjoncturel est favorable dans les économies avancées mais se dégrade encore dans les pays émergents

Au deuxième trimestre 2015, la croissance des pays avancés est restée robuste. Elle a été particulièrement vive aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'activité a continué de ralentir, notamment en Chine. Le commerce entre pays asiatiques a pesé sur les échanges mondiaux, qui se sont de nouveau contractés. Dans la zone euro, en revanche, la reprise continue de se diffuser progressivement : le redémarrage de l'emploi et la baisse du prix du pétrole portent la consommation des ménages, tandis que la dépréciation de l'euro depuis mi-2014 stimule les exportations. L'activité resterait très dynamique en Espagne, grâce aussi à la vigueur de l'investissement privé. Elle accélérerait modérément en Allemagne, et plus modestement encore en Italie, dont le PIB a renoué avec la croissance début 2015. Dans les pays anglo-saxons, l'activité resterait soutenue par la vigueur de la consommation. Au total en 2015, la croissance des économies avancées resterait solide. Dans les pays émergents, l'activité continuerait de tourner au ralenti, et leurs importations reculeraient en moyenne annuelle, pour la première fois depuis 2009.

Insee Alsace
Cité Administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg
Cedex

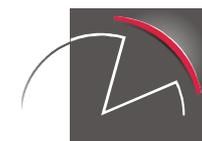
Directeur de la publication :
Joël Creusat

Rédacteur en chef :
Jacques Marty

ISSN 2416-7975
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale d'octobre 2015 « La demande reste bien orientée, l'activité progresse par à-coups »
http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm



Insee
Mesurer pour comprendre